

Légende :

- Ua : noyaux urbains anciens
- Ub : secteur d'habitat collectif
- Uc : secteur pavillonnaire à densifier
- Ud : secteur d'habitat de moyenne densité
- Uep : secteur des équipements publics
- Ux1 : secteur des activités économiques d'Al'arc
- Ux2 : secteur des activités économiques
- Uy : domaine autoroutier
- 1AU_1 à 1AU_4 : secteur d'aménagement d'ensemble
- A : secteur agricole
- N : secteur naturel
- Nenn : secteur destiné à la production des énergies renouvelables
- Nstecal : secteur destiné à des hébergements touristiques légers

Informations diverses

- Construction ne figurant pas sur le cadastre
- Secteur couvert par une OAP
- Emplacement réservé
- Linéaire de mixité fonctionnelle et commerciale protégé
- ★ Bâtiment à caractère patrimonial
- Zone humide
- Corridor écologique local
- Corridor écologique inter-massifs



commune d'AITON
Plan Local d'Urbanisme

4.1A - Plan de zonage - Ensemble de la commune - Échelle 1/6.500^e

PROJET ARRÊTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU 08 AVRIL 2025
PROJET APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU :

Tableau des emplacements réservés

N°	Objet	Adresse	Surface cadastrale	Localisation
UR1	Construction parking	Commune	200	à l'Est
UR2	Construction parking	Commune	200	à l'Est
UR3	Construction parking	Commune	200	à l'Est
UR4	Construction d'un vide croisé et parking	Commune	200	à l'Est

